



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE METROPOLE DE LYON

Compte-rendu réunion du 29 Mars 2023

Présents : Thierry LEBRETON, Jocelyne GRANIER, Cristina ZANET, Claudine GORINI, Sylvie VILLALBA, André DI RUZZA, Jean-Louis BERETTA, Christophe SARRIO, Jean-Louis CAZEMAJOU, Sébastien PERRIER-DAVID, Didier SAMSON, Jean-Marc ACHARLES, Eric INGLESSIS, Laurent DUPEUBLE, Ludovic TIFOURKI, Rosa PARENTI

Absents Excusés : Marie LEBRETON, Morgane GIBIERGE,

Invité : Ludovic AUDAX

Début à 18h00

Félicitations au club de Bron pour leur prestation à la Coupe de France. Le Rhone remporte pour la 2e fois.

1 - Validation du compte-rendu de la réunion du 25 Février 2023

Des modifications ont été faites. Validation du CR

2 - Retour sur la coupe de France jeux Provençal

15 équipes dont 1 forfait le samedi (le club de Dracé se voit infligé une amende de 150 € pour non présentation d'équipe et l'année prochaine, pas d'inscription).

Tout s'est bien passé, malgré le temps (beaucoup de pluie par intermittence)

Point négatif pour la finale : pas de scoreur ni de cercle ouvert (Comme il y en avait au CD69, une personne est allée les récupérer, cela a permis de les avoir pour les phases finales).

3 - Retour sur Championnat du Rhone triplette mixte

Ce soir, Ludo Audax a été invité afin de faire un retour sur ce premier championnat : tout s'est très bien passé dans l'ensemble. Les délégués, bien penser à prendre contact en amont avec les clubs, surtout pour les clubs qui reçoivent les finales afin qu'ils pensent bien à prévoir les coupes, fleurs, etc.

Pusignan n'avait pas prévus les coupes ni les fleurs, solution trouvée à la dernière minute. Est-ce que le comité ne pourrait pas prendre en charge les coupes ?

Pour cette année, c'est trop tard à en discuter l'année prochaine.

Mise au point par Thierry sur l'organisation de la préparation des championnats, tous les documents doivent restés au comité.

Il faudrait mentionner à l'avenir sur le site après réception des inscriptions, que à compter du lundi midi de la semaine des championnats, plus aucune modification ne sera faite. D'où l'intérêt de recevoir les inscriptions 15 jours avant.

Sur le site de Chassieu, où il y avait 5 poules : 2 équipes non homogènes (1 équipe GSL 1 équipe Caluire) arbitre Eric RAJAUD a été un peu laxiste sur ces 2 équipes. C'est sous l'insistance de Rosa et de Arnaud Perez que ces équipes ont été disqualifiées. (Eric est allé voir Rosa, il semblerait qu'elle voulait faire un rapport à l'arbitre),

Rosa nous dit que jamais elle n'a dit qu'elle ferait un rapport.

Sébastien souhaite que les arbitres soient respectés, par les joueurs et les membres du comité du Rhone

Bien faire attention à l'image que l'on évacue en dehors du comité !

Il est décidé à compter de ce soir, que les 2 responsables des championnats du Rhone sont Thierry Lebreton, avec Ludo Audax. Sylvie Villalba et Jean-Louis Beretta aident Ludo à la préparation des pochettes et des enveloppes la semaine du championnat.

Rosa Parenti continue à s'occuper des mutations et de la commission Corporative.

4 - Convention avec société Damiouche

Il est proposé de reconduire la convention avec la société DAMIOUCHE. Cette convention signée pour 4 ans par l'ancien bureau. Il est décidé de reconduire cette convention jusqu'en 2024, avec 150 € /jour Cristina va refaire la convention.

5 - Finalisation des délégations au CDF et réservations hôtels

Tableaux mis à jour ci-joints

6 - Tir de précision

Il est décidé de l'annuler, tellement c'est compliqué, complexité de l'organisation (manque d'arbitres, manque de bénévoles)

Un communiqué sera fait aux clubs et région AURA.

Le tir de précision jeunes est maintenu.

7- Championnats des clubs

Début des compétitions vétérans le mardi 4 Avril 2023. Début des parties à 8H30 comme dans le règlement.

8 - Questions diverses

1 - intégration de la commission financière

Il a été demandé lors de l'AG du 18 Février 2023, un candidat par secteur.

Voici les 4 candidatures :

4 candidats : Jean Paul PEROTTO (secteur 3), Jean-Pierre PASQUIER (secteur 2), François DENISSIEUX (secteur 4), Amed DOUICHI (secteur 1)

Nous avons reçu la candidature de Mr Guy PALLANCHE. Comme il est du secteur 2, il y a déjà un candidat en secteur 2 et sa candidature est arrivée après la candidature de Jean-Pierre PASQUIER. Sa candidature est donc pas prise en compte. Un mail sera envoyé à Mr PALLANCHE pour information.

2 - Licence bloquée Aversa (Brosses)

Sa licence est libérée suite à sa radiation du club des brosses

3 - Point sur la situation de Manon

Suite au changement de tuteur (lors de la réunion du 22 Février, divers rdvs avec Manon, Eric et Jean-Louis C ont été organisés. Un planning a été redéfini avec Manon. Planning ci-joint

Elle sera un point chaque fin de semaine de l'avancement de ces travaux aux membres du bureau.

4 - Blocage licence Isabelle BARRET : décision faite de bloquer la licence - Appeler Fédé

5 - Pourquoi les tours de Coupe de France c'est la veille des championnats du Rhône
le règlement interdit de commencer une compétition avant la fin d'une autre compétition.
Avant on avait des dates butoirs, mais compliqué de commercer au mois d'aout.

6 - Pourquoi au CD69 ce n'est pas comme dans les autres départements : il y a une seule
personne qui s'occupe des mutations ?

La règle : chaque joueur qui veut muter, va dans son club fait signer sa mutation par le
président du club ou un représentant légal, puis envoie la feuille au comité.

Pour les mutations externes, c'est le comité qui valide les mutations (le président du CD ou
un de ces représentants)

Pour information le CD69 : 4364 licenciés à ce jour.

7 - Le CR de l'AG sera bientôt envoyé aux clubs.

8 - l'assemblée générale est fixée au 9 Décembre suite à la décision de passer notre
compta à 13 mois.

9 - récompenses 2022 pourquoi on n'en n'a pas ? Il faut répondre voir avec G. Rosset.

10 - Bol d'or manque encore des justificatifs. Jocelyne relance à nouveau les clubs partis au
bol d'or à Grenoble afin de récupérer ces justificatifs.

Fin à 20h35

La secrétaire

Cristina ZANET



Le Président

Thierry LEBRETON

